Séance du 27 mars 2023

Le vingt-sept mars Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 21 mars 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

En exercice : 58
Présents : 45
Votants : 44

Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, suppléant
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	DALIFARD Alexia, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, suppléant
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	/
CRAON	de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	/
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, DERVAL Séverine, titulaires
LAUBRIÈRES	/
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire, MÉZIERES Hervé, suppléant (ne vote pas)
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	/
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurent, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, titulaires
SENONNES	/
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, titulaire
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : DEROUET Loïc (Astillé), CHAUVIN Maxime (Ballots), VALLÉE Jacky (Chérancé), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), TESSIER Jean-Pierre (La Boissière), GENDRY Daniel (Niafles), BRÉHIN Colette (Laubrières), GARBE Pascale (Méral), de FARCY de PONTFARCY Christine (Quelaines St Gault), PELLUAU Philippe (Renazé), GUILLET Vincent (St Aignan sur Roë).

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains sur les Marches), HAMARD Benoît (Craon), LIVENAIS Norbert (Renazé), BARBÉ Béatrice (Senonnes), BANNIER Géraldine (Courbeveille).

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Maxime CHAUVIN a donné pouvoir à Alexia DALIFARD

Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Christine de FARCY de PONTFARCY a donné pouvoir à Laurent LEFEVRE

Marie-Noëlle HINCELIN a donné pouvoir à Catherine DESHOMMES

Secrétaire de Séance : Élu **M. Bertrand de GUÉBRIANT**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 27 mars 2023

OBJET 2023– 03/37 : EAU ET ASSAINISSEMENT
PROGRAMME DÉFINITIF 2023 DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

M. Richard CHAMARET, Vice-président en charge de l'Environnement, l'Eau et l'Assainissement, rappelle qu'une programmation préalable de renouvellement de réseaux d'eau potable pour les deux secteurs (*DSP et Régie*), et des réseaux d'assainissement, avaient été validées lors de la séance du conseil communautaire du 12 décembre 2022, en attente de validation des crédits nécessaires proposés au BP 2023.

Suite à la validation des BP 2023, à des informations complémentaires sur certains projets d'aménagements et par rapport à des évènements imprévus apparus récemment sur certains réseaux, la programmation initiale doit être actualisée. C'est pourquoi, le conseil d'exploitation propose la programmation définitive de renouvellement de réseaux d'eau potable suivante.

☐ **EAU POTABLE – SECTEUR RÉGIE :**

Communes	Rue ou Lieu-dit	Estimation
LIVRE-LA-TOUCHE	Rue du temps perdu - 230 ml	48 000,00 €
COSSE-LE-VIVIEN	La touche baron -Thuré - 4 branchements -1300 ml - 4 branchements	90 000,00 €
FONTAINE-COUVERTE	La rivière gaultier - 865 ml - 8 branchements	80 000,00 €
SAINT MICHEL DE LA ROE	Route de la vigne - 2 200 ml	188 000,00 €
CRAON	Route de Château-Gontier - 540 ml - 34 branchements - Fonte	140 000,00 €
COSSE-LE-VIVIEN	Surpresseur ZA des Rues	106 000,00 €
TOTAL - ESTIMATION DES TRAVAUX - LOT 1		**652 000,00 €**
Enveloppe budgétaire prévue pour lot 1		**700 000,00 €**

☐ **EAU POTABLE – SECTEUR DSP**

Communes	Rue ou Lieu-dit	Estimation
SIMPLE/COSMES	**Liaison CE SIMPLE à COSMES** prévu : Ø160 à 110 mm PEHD - linéaire selon budget - EUROVIA	390 000,00 €
LA SELLE CRAONNAISE	**Le plessis - la croix blanche - la fléchard** 3 200 ml - 12 branchements - Ø 63 et 50 mm - PLANCON BARIAT	334 000,00 €
BOUCHAMPS LES CRAON	La haute motte 1 700 ml - Ø 63 mm - EUROVIA	120 000,00 €
POMMERIEUX	**Cité des ifs** - PLANCON BARIAT Ø 110 mm (2021) - 9 branchements **Cité Saint Jean** Ø 63 mm - 70 ml - 6 Branchements	44 000,00 €
TOTAL - ESTIMATION DES TRAVAUX - LOT 2		**888 000,00 €**
Enveloppe budgétaire prévue pour lot 2		**900 000,00 €**

☐ **ASSAINISSEMENT**

Communes	Rue ou Lieu-dit	Estimation
CRAON	Route de château gontier	625 000,00 €
ASTILLE	Les quatres vents	25 000,00 €
TOTAL - ESTIMATION DES TRAVAUX - LOT 3 - EU		**650 000,00 €**
Enveloppe budgétaire prévue - Lot 3 - EU		**650 000,00 €**

☐ **EAUX PLUVIALES**

Communes	Rue ou Lieu-dit	Estimation
CRAON	Route de Château-Gontier - 625 ml	424 000,00 €
SAINT SATURNIN DU LIMET	Rue de la crue - 250 ml	91 000,00 €
BALLOTS	Rue des forteries - 150 ml	60 000,00 €
SAINT MARTIN DU LIMET	Route de Nantes - RD 771	152 000,00 €
TOTAL - ESTIMATION DES TRAVAUX - LOT 3 - EP		**727 000,00 €**
Enveloppe budgétaire prévue - Lot 3 - EP		**800 000 €**

Considérant la proposition du Conseil d'exploitation du 14 mars 2023,
Vu la délibération 2021-09/151 du 21/09/2021, donnant délégation au Président pour solliciter les subventions auprès des organismes susceptibles d'attribuer de aides financières, dans le domaine de chacune des compétences exercées par la Communauté de communes ;
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 20 mars 2023,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
À l'unanimité (44 votants) :

- ⇨ **DÉCIDE** la programmation définitive des opérations de renouvellement des réseaux au titre du programme 2023 en Eau potable (Régie – DSP) et Assainissement,
- ⇨ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette délibération et signer tout document y afférent.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 05/04/2023

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

COMMUNAUTÉ de COMMUNES * Pays de Craon * CRAON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
053-200048551-20230327-DELIB20230337-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/04/2023
Affichage : 07/04/2023
Pour l'autorité compétente par délégation